Interactions climat-sécurité-migration : déplacements de population, conflits agriculteurs-éleveurs et diversification des moyens de subsistance face à la pression sur les ressources naturelles

Aléas climatiques ciblés	Raréfaction des ressources pastorales et hydriques, sécheresse, insécurité
Secteurs concernés	Élevage ; agriculture ; cohésion sociale ; migrations
Type d'approche	Sociale, institutionnelle et transfrontalière
Échelle d'intervention	Couloir de transhumance ; commune ; espace transfrontalier
Fiches connexes	N°12 (élevage climato-résilient) ; N°25 (gouvernance locale)

1 DÉFINITION

Ensemble de mesures visant à réduire les interactions négatives entre la variabilité climatique, la pression sur les ressources naturelles, la mobilité humaine et les conflits : aménagement concerté des ressources pastorales, prévention et médiation des conflits entre agriculteurs et éleveurs, accompagnement des populations déplacées et diversification des moyens de subsistance.

2 OBJECTIFS

- Prévenir et réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs liés à la pression croissante sur les ressources naturelles
- Accompagner les populations déplacées par l'insécurité dans leur intégration et leur accès aux ressources dans les zones d'accueil
- Organiser une transhumance apaisée, adaptée à la variabilité climatique et respectueuse du cadre légal national et régional
- Diversifier les moyens de subsistance des ménages agricoles et pastoraux afin de réduire leur dépendance aux ressources naturelles disputées
- Renforcer le dialogue communautaire et les mécanismes locaux de médiation et de gestion des plaintes.

3 ZONE D'APPLICATION

Région des Savanes du Togo, en particulier les zones frontalières avec le Burkina Faso et le Bénin, les couloirs de transhumance et les zones d'accueil des populations déplacées par l'insécurité.

Documentation photographique – Zones vulnérables



Photo : Situation de déplacement involontaire des populations locales
Localité : ……
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : …… Crédit : ……



Photo : incendie de récoltes agricoles conséquence de conflits agriculteurs et éleveurs

Localité : ……
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : …… Crédit : ……

4 MATÉRIEL ET MÉTHODES

4.1 Aménagement et gestion concertée des ressources pastorales

Matériel : balisage des couloirs de transhumance, points d'eau et zones de stationnement aménagés.

Mode opératoire

1. Mettre en œuvre le plan opérationnel de gestion de la transhumance, incluant des couloirs de circulation balisés, des zones de stationnement de bétail, des points d'eau et des sites d'accueil pour les bergers et les troupeaux
2. Organiser une gestion concertée des points d'eau entre agriculteurs et éleveurs, en tenant compte des effets du changement climatique sur leur disponibilité
3. Aménager durablement les pâturages afin de limiter leur dégradation liée à la surexploitation en période de raréfaction des ressources

4.2 Prévention et médiation des conflits agriculteurs-éleveurs

Matériel : comités locaux de gestion des plaintes, outils de médiation communautaire.

Mode opératoire

1. Organiser des dialogues multi-acteurs réunissant éleveurs, agriculteurs et acteurs de la filière bétail pour une analyse partagée des causes des tensions agropastorales
2. Former les communautés à la communication non-violente et à la médiation communautaire
3. Mettre en place et faire fonctionner des comités locaux de gestion des plaintes pour traiter rapidement les différends liés aux dégâts causés aux cultures
4. Indemniser équitablement les victimes de dégâts constatés, conformément au cadre légal en vigueur

4.3 Accompagnement des populations déplacées et cohésion sociale

Matériel : outils de recensement et de suivi des populations déplacées, dispositifs d'appui à l'accès aux ressources.

Mode opératoire

1. Recenser et suivre les mouvements de population liés à l'insécurité dans les zones frontalières
2. Faciliter l'accès des populations déplacées, notamment les familles peules, aux ressources naturelles et aux services de base dans leurs zones d'accueil
3. Associer les communautés d'accueil et les populations déplacées à des espaces de dialogue afin de prévenir les tensions liées au partage des ressources
4. Renforcer la présence des services de l'État et des organisations humanitaires dans les zones les plus affectées par les déplacements

4.4 Diversification des moyens de subsistance et gouvernance transfrontalière

Matériel : appuis techniques et financiers à la diversification des activités.

Mode opératoire

1. Appuyer la diversification des moyens de subsistance des ménages agricoles et pastoraux (activités génératrices de revenus non liées directement à la terre ou au bétail, transformation, commerce), afin de réduire la dépendance aux ressources naturelles disputées
2. Participer aux dialogues régionaux transfrontaliers sur la gouvernance de la transhumance associant le Togo et les pays voisins (Bénin, Burkina Faso, Ghana)
3. S'appuyer sur les réseaux régionaux et les projets de mobilité pastorale apaisée pour harmoniser les pratiques et réduire les tensions à l'échelle transfrontalière
4. Sensibiliser les acteurs sur le cadre légal de la transhumance au Togo et dans l'espace CEDEAO

5 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Le balisage et la préparation des couloirs de transhumance sont réalisés avant le démarrage de la campagne annuelle de transhumance. Les dialogues communautaires et les activités de médiation sont organisés en continu, avec une intensification avant et pendant la saison de transhumance. Le suivi des déplacements de population est assuré en continu, en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire régional.

6 AVANTAGES ET CONTRAINTES

Avantages et co-bénéfices	Contraintes et limites
▪ Réduction des conflits et des pertes humaines et matérielles liés aux tensions agropastorales ▪ Meilleure cohabitation entre populations autochtones et populations déplacées ▪ Diversification des sources de revenus, réduisant la pression directe sur les ressources naturelles disputées ▪ Renforcement de la cohésion sociale et de la stabilité des communautés rurales	▪ Insécurité persistante liée à la présence de groupes armés dans les pays voisins, limitant l'accès à certaines zones et compliquant le contrôle des mouvements de transhumance ▪ Perception croissante de la mobilité pastorale comme facteur de risque plutôt que comme pratique traditionnelle d'adaptation au changement climatique

Avantages et co-bénéfices	Contraintes et limites
▪ Meilleure coordination régionale de la gestion de la transhumance transfrontalière	▪ Fermeture de marchés perturbant l'économie locale et fragilisant davantage les populations déjà vulnérables ▪ Tension foncière déjà structurelle dans la région, rendant la gestion des ressources partagées particulièrement sensible ▪ Nécessité d'une coordination transfrontalière complexe entre plusieurs États aux capacités et priorités différentes

7 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

N°	Indicateur proposé (unité) ; méthode et fréquence de mesure
I1	Linéaire de couloirs de transhumance balisés (km) et nombre de points d'eau pastoraux aménagés.
I2	Nombre de conflits agriculteurs-éleveurs enregistrés et proportion résolue par médiation (%).
I3	Nombre de ménages déplacés ayant accès aux ressources et services de base dans les zones d'accueil.
I4	Proportion du revenu des ménages issue d'activités non dépendantes de la terre ou du bétail (%).

Indicateurs proposés à titre indicatif, à ajuster selon la situation de référence et les moyens de suivi disponibles.